Les Pionniers : pour l'égalité des sexes

Paru dans *Le Point Références*
Hors-Série *Les grands textes du féminisme*, mai-juin 2018

Le féminisme occidental n'est pas né au XIXe siècle, mais à la fin du Moyen Âge, des gigantesques mutations sociales d'où allait naitre la « modernité ». Alors que l'ancienne société, foncièrement inégalitaire, faisait passer le groupe social avant le sexe, tolérant toutefois des femmes puissantes dans toutes ses strates, les changements qui voient le jour au XIIIe siècle vont dans l'autre sens. Ils favorisent l'accès des hommes à des biens matériels et symboliques dont les femmes sont exclues : d'abord l'instruction que dispensent les universités (créations de l'époque), ensuite les emplois liés au savoir, qui s'ouvrent par milliers, mais dont l'accès est verrouillé par la détention d'un diplôme, dans la fonction publique, les tribunaux, les municipalités… Pire : les savants parvenus dans les lieux de pouvoir (la *clergie*, dit-on depuis le XIIIe siècle) en profitent pour accentuer leur avantage. D'où la dégradation de la puissance juridique des femmes, qui les empêche bientôt de porter plainte et autorise leurs époux à les battre. D'où leur raréfaction puis leur disparition des positions décisionnelles dans le monde du travail, et la prolétarisation des emplois féminins. D'où le développement considérable de la prostitution, occasionnelle pour les plus pauvres, inévitable pour les épouses abandonnées ou battues et les victimes de viols collectifs. D'où la multiplication des livres attestant de la « fragilité » et la « mauvaiseté » des femmes, ou expliquant aux hommes comment assurer leur domination dans la famille. Sans parler de la chasse aux sorcières, qui, de la fin du XIVe siècle au début du XVIIe, permet de faire régner la terreur parmi les femmes et de se débarrasser de nombre de celles qui ne correspondent pas à l'idéal féminin - *être assujetti-*, ainsi promu.

Les femmes ne sont pas les seules victimes de la montée en puissance de la clergie. Les juifs sont eux aussi exclus des universités et des emplois requérant des diplômes, eux aussi victimes de législations vexatoires et de persécutions, eux aussi stigmatisés par des discours « débilitants » (qui sont d'ailleurs parfois les mêmes : les sorcières ont un nez crochu et le goût des sabbats…). Mais ils sont finalement admis à la grande table des égaux, au moment de la Révolution, avec tous les anciens exclus de sexe masculin. *« Il est, dit-on, question d'accorder aux Nègres leur affranchissement ; le peuple, presqu'aussi esclave qu'eux, va rentrer dans ses droits : c'est la philosophie qui éclaire la nation, à qui l'on sera redevable de ces bienfaits. Serait-il possible qu'elle fût muette à notre égard ? »*, demande avec angoisse Mme B** B** en janvier 1789.

Or « la philosophie » – celle des Lumières* – explique que la nature réserve aux hommes la sphère publique (la fabrication des lois, la guerre, le savoir…) et aux femmes la sphère domestique (la fabrication des mœurs, le soin des enfants, la tenue des maisons, l'« empire de l'amour »…). Malgré les pétitions et les adresses envoyées à l'Assemblée, les plaquettes publiées, les actions retentissantes comme la marche sur Versailles d'octobre 1789 pour ramener le roi (c'est-à-dire le pouvoir) à Paris, malgré la mixité croissante des clubs (surtout en province) et l'assentiment d'une grande partie du peuple, qui les laisse voter et manifester en armes, les femmes sont pour les décideurs « le sexe qui devrait obéir », comme l'écrivait Rousseau*. Les droits de l'homme et du citoyen ne sont pas pour elles. C'est alors que s'achève le passage d'une société où le groupe social primait sur le sexe à une autre où le sexe prime sur le groupe, et que s'ouvre une nouvelle étape de la lutte pour l'égalité. Une nouvelle, et non la première.

C'est au XIVe siècle, en effet, qu'émerge ce qu'on appellera un jour le féminisme : un ensemble de discours et d'actions visant à résister aux attaques que subissent les femmes. S'il s'installe rapidement dans les sociétés européennes, c'est que les tenants de l'ordre masculin ne parvinrent jamais à convaincre qu'il était naturel, ou juste, ou souhaitable. La place qu'y occupait la privation d'éducation et de capacité à exercer son intelligence heurta notamment des lettrés, qui croyaient en la valeur du savoir et en son utilité. La sottise des arguments misogynes aussi. C'est donc de la citadelle savante elle-même que s'élevèrent des « champions des dames », selon la métaphore suggérée par Christine de Pizan (cf p. x), qui dans sa *Cité des dames* (1404) se désole de voir les femmes *« si longtemps abandonnées sans défense, sans qu'aucun champion vienne les secourir »*. Une fois entrés en lice, les hommes seront longtemps plus nombreux qu'elles à défendre en public l'égalité des sexes (voire la supériorité des femmes). L'accès progressif des femmes à l'éducation secondaire, puis supérieure, inversera cette tendance.

Une autre raison de la présence d'intellectuels dans ce combat est l'ouverture d'un nouveau front, celui de la politique, avec la contestation du droit des filles à hériter de la couronne de France, d'où la loi « salique » qui conduit les Valois* sur le trône et entraine la guerre de Cent ans (1337-1453). Mais le désir de débarrasser la scène politique de la gent féminine inspire les misogynes bien au-delà de nos frontières. Aussi est-ce dans l'entourage des reines et des princesses que s'organisent les premiers cercles féministes et que des savants sont mis à contribution pour produire des argumentaires invalidant les thèses misogynes.

Le *De claris mulieribus* (*Des femmes célèbres*) est par exemple commandé à l'Italien Boccace vers 1350 par une proche de Jeanne Ire de Naples. Le livre donne naissance à un genre littéraire fécond, les recueils de femmes illustres. C'est en effet en alléguant des exemples de femmes ayant brillamment exercé les activités qu'on interdisait à leur sexe (la guerre, la prédication, l'enseignement, la justice…) ou dont on le disait incapable (la vertu, la sagesse, la création artistique…), que les femmes féministes allaient, des siècles durant, se donner le courage d'aller de l'avant. De la même façon, le *De nobilitate et preaecellentia foemini sexus* de Corneille Agrippa (*De la noblesse et préexcellence du sexe féminin*, latin 1529, français 1530) est rédigé pour Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas de 1507 à 1515. Ce savant illustre, qui avait dû quitter précipitamment l'université de Dole pour avoir défendu une sorcière, était exaspéré par les empêchements imposés aux femmes. On puisera dans son livre jusqu'au XVIIIe siècle.

La disparition des régentes et les progrès de l'ordre masculin rendront longtemps plus difficile encore l'expression d'un égalitarisme masculin, comme en témoignent la marginalisation de Poulain de La Barre (cf p. x), les critiques adressées à Marivaux* ou les moqueries que se permirent Diderot et ses amis à l'égard d'Antoine Thomas. Quant aux femmes… Qui connaît les traités de Jane Anger (1589), de Lucrecia Marinella (1600), de Marguerite de Valois* (1614), de Marie de Gournay* (1622), d'Anna Maria van Schurman (1638), de Gabrielle Suchon (1693), de Mme de Coicy (1785), de Marie-Madeleine Jodin* (1790) ?

Éliane Viennot est spécialiste de littérature française de la Renaissance. Elle a fondé la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR) et l'Institut Emilie du Châtelet. Elle est l'auteur, entre autres, de *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, Rivages, 1991 et *La France, les femmes et le pouvoir*, Perrin, 2008.